

CONSEIL EXPERT ENVIRONNEMENT

Un entretien individuel avec un conseiller CCIV spécialisé dans les questions environnementales : réglementation, installations classées, déchets...

OBJECTIFS

- > Perfectionner les aspects spécifiques liés à un projet
- > Obtenir une réponse experte à une problématique donnée

PUBLICS CONCERNÉS

Dirigeant TPE-PME

CONTENU DE LA PRESTATION

Un entretien individuel avec un conseiller entreprise de la CCIV, par téléphone puis si besoin dans votre entreprise.

LES +

- > Un conseil personnalisé et confidentiel
- > Une information précise des acteurs de votre secteur et partenaires utiles

MODALITÉS PRATIQUES

Sur rendez-vous

Durée - 1 h

Lieu - en entreprise après entretien téléphonique

CONTACTS

reseaux-filieres@var.cci.fr

COÛTS

Offert par la CCIV